Pour en savoir plus

Alain Mayeux
alain.mayeux@cirad.fr

Cirad
BP 6478
Dakar-Etoile
Sénégal

Emmanuel Sène
ancar@sentoo.sn

Ancar
BP 10 307
Dakar Liberté
Sénégal

L'arachide est une légumineuse annuelle cultivée dans toute la zone inter-tropicale et de grande importance nutritionnelle et économique. La multiplicité de ses usages en fait une culture très appréciée dans les pays du Sud. Au Sénégal, l'arachide est principalement valorisée sous forme d'huile et de tourteaux. Or le marché mondial de l'huile se précarise, concurrencé par des produits cultivés dans les pays du Nord ou d'Asie, comme l'huile de palme. Dans ce contexte, l'arachide de bouche (arachides destinées à la consommation humaine sous diverses formes et dont la consommation mondiale augmente régulièrement depuis 10 ans) représente une voie de diversification. De par son expérience "arachidière", le Sénégal dispose de bons avantages comparatifs pour s'adapter rapidement à la demande.

Agricultures familiales

Le développement d'une filière d'arachide de bouche au Sénégal : un challenge pour les organisations de producteurs

S'adapter aux marchés

L'arachide représente plus de 40 % des revenus des petites exploitations familiales. Avec des rendements moyens de 800 kg/ha en Afrique, contre près de 3 000 kg/ha aux USA et en Chine, le potentiel de cette culture est loin d'être atteint. Si le marché international représente un débouché important qu'il faut exploiter, il est important de privilégier le marché national ou régional. En effet, la consommation urbaine augmente et les consommateurs disposent d'un pouvoir d'achat susceptible de mieux valoriser la qualité.

© Alain Mayeux

Pied d'arachide.

Des critères de qualité à respecter

La qualité sanitaire est principalement liée à la contamination par les aflatoxines et les parasites des stocks. Les aflatoxines, toxiques et cancérogènes pour l'homme, sont des mycotoxines produites par des champignons saprophytes (*Aspergillus flavus* et *A. parasiticus*). Pour une qualité export vers l'Europe, le marché le plus exigeant, la teneur en aflatoxines totales doit être inférieure à 4 µg/kg pour des arachides ou des produits dérivés de leur transformation et destinés à la consommation humaine directe.

CIRAD
Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement

Département des cultures annuelles

© Alain Mayeux

Gousses saines destinées au marché d'arachide de bouche

Elle doit être inférieure à 15µg/kg pour des arachides destinées à subir un triage ou d'autres procédés physiques avant leur consommation. Les arachides en gousses ou en graines doivent être exemptes de brûches (*Caryedon serratus*) et autres parasites des stocks, vivants ou morts, ainsi que des produits de leur métabolisme. Les gousses doivent être matures et bien remplies, calibrées, exemptes de tout défaut apparent (attaques d'insectes, blessures, taches), de couleur homogène et sans corps étrangers. Pour une commercialisation en graines, les graines doivent être matures, entières, calibrées, de couleur homogène, récoltées de l'année et propres.

Une formation nécessaire

L'arachide, bien qu'étant initialement une culture de rente, a toujours été produite par de petites exploitations familiales à faibles moyens et étroitement dépendantes d'une industrie contrôlée par l'Etat. L'acquisition de l'innovation technique, la pénétration des marchés et surtout la capacité à s'y maintenir nécessite une bonne formation, information et organisation des producteurs.

©Alain Mayeux

Producteur observant son champ conduit avec de bonnes pratiques de production.

Une démarche à adopter

En partenariat avec l'Agence nationale de conseil agricole et rural (Ancar), le Cirad encadre une opération pilote de production d'arachides de qualité conduite par des organisations de producteurs. Cette opération consiste à développer une gestion intégrée de la qualité dans la filière et à créer des circuits semenciers de proximité. La production semencière paysanne est un enjeu capital pour la filière, compte tenu des besoins importants de semences à l'hectare (entre 100 et 150 kg base coque), de l'impact de la valeur semencière sur le comportement de la culture et de la nécessité de maintenir un capital semencier de sécurité dans un environnement agroclimatique variable. Ces circuits structurés représentent également une garantie pour l'introduction du progrès génétique et l'entretien d'une offre variétale adaptée, garante d'une bonne adaptation à la diversité des écosystèmes.

L'opération vise à aider les producteurs à utiliser de bonnes pratiques de production, de transformation et de stockage. Certaines activités de transformation primaire (tri, calibrage, décorticage) leur seront transférées, afin de permettre une valorisation du travail basée sur un système de rémunération à la qualité.

© Cirad 2005

L'accompagnement de l'Etat

L'Etat sénégalais favorise la création d'un environnement économique, juridique et institutionnel permettant le développement d'initiatives privées. L'Ancar a pour mission de contribuer avec ses partenaires à la modernisation des systèmes d'exploitation familiale. Son principal objectif est d'apporter une aide à la professionnalisation de la filière, notamment par la mise en œuvre d'une législation semencière favorisant la création de petites entreprises semencières et de transformation.

©Alain Mayeux

Visite de terrain et information des producteurs.